



MUNICIPALITÉ D'YAMACHICHE

366, RUE SAINTE-ANNE
YAMACHICHE (QUÉBEC) G0X 3L0
TÉLÉPHONE : 819 296-3795
TÉLÉCOPIEUR : 819 296-3542

AUX MEMBRES DU CONSEIL

Paul Carboneau, maire
Dominic Germain, Mario Poisson, Serge Ferron, Dany Trahan, Gaétan Beauclair, Yves Gélinas,
conseillers

AVIS DE CONVOCATION

À une séance ordinaire du conseil municipal le lundi 7 juin 2021
à l'hôtel de ville d'Yamachiche à 19 h 30.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. **Adoption de l'ordre du jour**
2. **Approbation des procès-verbaux**
 - 2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2021
 - 2.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 31 mai 2021
3. **Correspondance**
 - 3.1 Dépôt correspondance
4. **Période de questions des contribuables**
5. **Résolutions relatives aux travaux publics et urbanisme**
 - 5.1 Régie aqueduc de Grand Pré
 - 5.1.1 Consommation
 - 5.2 Avis de motion Règlement no 501 modifiant le Règlement de zonage no 309 à propos de la délimitation et des usages autorisés dans certaines zones, des normes de stationnement, de l'utilisation des emprises de rues et de l'épandage des boues et de résidus de pâtes et papiers
 - 5.3 Dépôt projet de règlement no 501 modifiant le Règlement de zonage no 309 à propos de la délimitation et des usages autorisés dans certaines zones, des normes de stationnement, de l'utilisation des emprises de rues et de l'épandage des boues et de résidus de pâtes et papiers



MUNICIPALITÉ D'YAMACHICHE

366, RUE SAINTE-ANNE
YAMACHICHE (QUÉBEC) G0X 3L0
TÉLÉPHONE : 819 296-3795
TÉLÉCOPIEUR : 819 296-3542

- 5.4 Avis de motion Règlement no 502 modifiant le Règlement no 308 et le Règlement no 309 à propos des normes relatives aux piscines résidentielles
 - 5.5 Dépôt projet de règlement no 502 modifiant le Règlement no 308 et le Règlement no 309 à propos des normes relatives aux piscines résidentielles
 - 5.6 Adoption Règlement no 490 concernant le programme de réhabilitation de l'environnement pour la mise aux normes des installations septiques
 - 5.7 Processus d'embauche journalier
 - 5.8 Travaux d'entretien du ruisseau Pierre Fréchette
 - 5.9 Travaux d'entretien du cours d'eau Rivière aux Loutres
 - 5.10 Travaux d'entretien du ruisseau Desaulniers-Houde
 - 5.11 Travaux d'entretien du complexe hydrique Blais-Lebel
 - 5.12 Avis de motion Règlement no 503 concernant un amendement au Règlement no 457 sur la vitesse maximale des véhicules routiers sur le réseau routier municipal
 - 5.13 Dépôt projet de règlement no 503 concernant un amendement au Règlement no 457 sur la vitesse maximale des véhicules routiers sur le réseau routier municipal
- 6. Résolutions relatives aux loisirs**
- 6.1 Autoriser la coordonnatrice des loisirs à faire une demande de permis de réunion à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec
 - 6.2 Adjudication gouttières pavillon des loisirs
 - 6.3 Adjudication réfection de toiture pavillon des loisirs
- 7. Résolutions relatives à l'incendie et sécurité publique**
- 7.1 Rapport d'activités du schéma à couverture de risques
- 8. Résolutions relatives à l'administration**
- 8.1 Chèques fournisseurs
 - 8.2 Contrôle des dépenses # 328



MUNICIPALITÉ D'YAMACHICHE

366, RUE SAINTE-ANNE
YAMACHICHE (QUÉBEC) G0X 3L0
TÉLÉPHONE : 819 296-3795
TÉLÉCOPIEUR : 819 296-3542

- 8.3 Permanence technique à la comptabilité
 - 8.4 Lettre d'appui au SANA de la MRC de Maskinongé
 - 8.5 Remplacement téléphones cellulaires employés des Travaux publics et forfait Service incendie
 - 8.6 Mandat équilibrage du rôle d'évaluation foncière triennal 2022-2023-2024
 - 8.7 Entente prêt des estrades terrains de soccer
 - 8.8 Signature Quittance de dette – Lots 1 775 578 et 1 776 661
 - 8.9 Équipement de protection individuelle – Lunettes de protection
 - 8.10 Calendrier Appartenance Mauricie
 - 8.11 Découverte des restes de 215 enfants sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops en Colombie-Britannique
 - 8.12 Acquisition d'emprise de rue au 890, chemin de la Grande Rivière Sud
- 9. Dossiers déposés pour informations**
- 9.1 Direction générale
 - 9.2 Factures diverses
 - 9.3 Rencontres régionales
- 10. Tour de table des élus municipaux**
- 11. Levée de l'assemblée**